



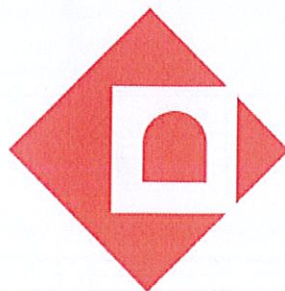
DOSSIER DE CANDIDATURE

À adresser au plus tard le vendredi 29 mai 2021 à
noemie.coibion@fondation-patrimoine.org

ou

Fondation du patrimoine Champagne-Ardenne – Concours « À nous le patrimoine ! »
21 rue Andrieux – CS60033 – 51723 Reims CEDEX
Concours ouvert aux élèves de Champagne-Ardenne de la maternelle à la terminale
organisé par la Fondation du patrimoine Champagne-Ardenne

FONDATION



DU PATRIMOÏNE



INFORMATIONS PRATIQUES

La ou les classe(s) candidate(s)

Nom de l'école ou de l'établissement : *Lycée des métiers Yser*

Classe(s) participante(s) (préciser si classe unique, RPI, QPV, etc.) : *Terminale CAP ECMS*

Nombre d'élèves : *18*

Académie : *Reims*

Adresse de l'école ou de l'établissement porteur du projet :

3 allée de l'alouette

Code postal : *51100*

Ville : *REIMS*

Tél. : *06 40 34 00 06*

Courriel : *ce.0510037n@ac-reims.fr*

L'enseignant porteur du projet

Nom : *Lebarbey*

Prénom : *Julie*

Tél. : *06 40 34 00 06*

Courriel : *julie.lebarbey@yahoo.fr*



À nous le patrimoine !

L'élément patrimonial choisi

Nature de l'élément patrimonial (mobilier ou immobilier) :

Fonds d'archives
privé "Galerie rémoises"

Adresse : 44 avenue de l'Yser

Commune : REIMS

Code postal : 51 100

Nombre d'habitants de la commune : 182 211

Le propriétaire

Commune Association Département

Nom : Département de la Marne

Nom du représentant : Directeur des AD de la Marne

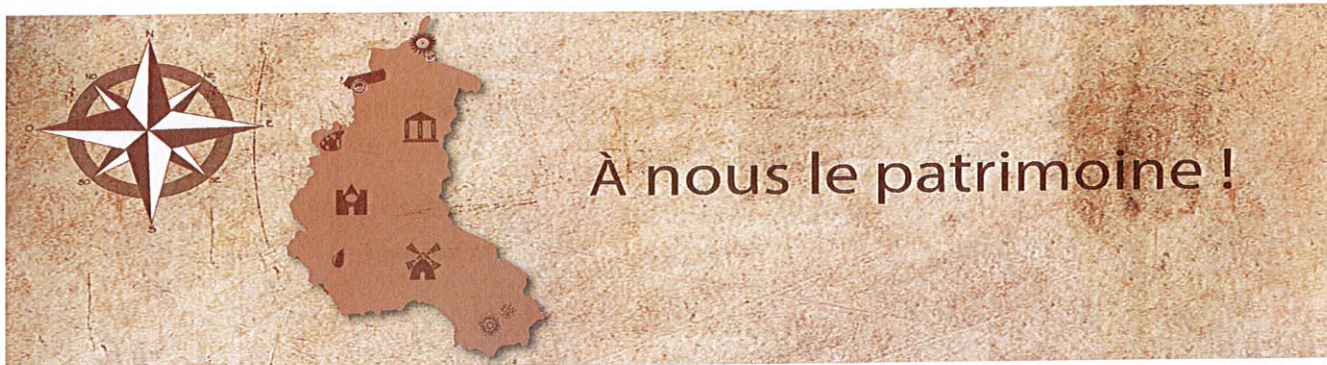
Fonction du représentant :

Tél. :

Courriel :

Synthèse des documents à fournir avant le vendredi 29 mai 2021

- Le dossier de candidature dûment rempli
- Des photographies, documents, plans, cartes postales... de l'élément patrimonial.
- Les travaux des élèves ou photos des travaux réalisés par les enfants.



I – L'ÉLÉMENT PATRIMONIAL CHOISI (à compléter par les élèves) *(pièce jointe)*

Description

Expliquez l'histoire de cet élément patrimonial et de sa construction (date de construction, matériaux utilisés, personne à l'origine du projet, etc.). Merci de joindre des photos ou illustrations ou tout autre document sur l'élément patrimonial.



I – L'ÉLÉMENT PATRIMONIAL CHOISI (à compléter par les élèves) *pièce jointe*

En quoi occupe-t-il une place importante dans la commune ?

Pourquoi souhaitez-vous vous investir dans un projet autour de cet élément patrimonial ?



II – LE PROJET PÉDAGOGIQUE (à compléter par l'enseignant)

Expliquez votre démarche pédagogique, les compétences développées et la méthode de travail développée autour du concours « À nous le patrimoine ! ».

- Gestion de projet, prise de connaissance du thème, réflexion en classe
- Rencontre des intervenants et choix de l'organisation
- Autonomie (répartition des rôles, des groupes et des tâches)
- Création artistique : réalisation d'affiches
- Lien avec la spécialité de l'élève, c'est à dire : le commerce.
- Les fonds d'archives concernant un ancien magasin populaire à Reims.

Précisez les différentes étapes et le calendrier du projet durant l'année scolaire.

- Prise de connaissance du concours en classe
- Échanges et rencontres avec les archives départementales de la Marne, la responsable du pôle pédagogique et l'enseignant détaché.
- Mise en place de séances de découverte des archives départementales, mise en place d'une exposition mais décalé à cause de la situation sanitaire. Reporté en 2021
- Une exposition sera menée en collaboration avec les AD de la Marne (voir pièce jointe)



II – LE PROJET PÉDAGOGIQUE (à remplir par l'enseignant)

Quels ont été les bénéfices pour les élèves ?

- Motivation
- Les fédérer autour d'un projet commun → organisation d'une exposition
- Rencontrer les acteurs du territoire et proches du lycée. (les AD sont situées à proximité du lycée)
- Faire le lien avec le projet de chef d'œuvre
- Sortir du cadre du lycée

De quelle manière le projet rayonne-t-il sur l'ensemble de l'école, sur la commune, sur les familles des élèves, etc. ? Par quel(s) biais le travail des élèves a-t-il été valorisé ?

- Projet valorisé sur l'ENT du lycée
- Projet qui valorise la ville de Reims (mise en valeur d'un ancien magasin populaire)
- Valorisé au sein des équipes



II – LE PROJET PÉDAGOGIQUE (à remplir par l'enseignant)

Quels acteurs en lien avec le projet avez-vous rencontrés et à quelle fréquence : représentant de la commune, architecte, délégué de la Fondation du patrimoine, artisans, partenaires du concours, etc. Expliquez la nature du ou des partenariats engagé(s). Que vous ont-ils apporté ?

- Laurent, enseignant en lettres - histoire, détaché aux AD de la Marne
- Responsable pédagogique des AD de la Marne



II – LE PROJET PÉDAGOGIQUE (à remplir par l'enseignant)

Aviez-vous déjà travaillé sur un projet de sensibilisation au patrimoine ?

- Oui Non

Si oui, précisez les actions antérieures :

Si non, votre participation à ce concours vous donne-t-elle envie de vous engager dans d'autres projets de sensibilisation au patrimoine ? Pourquoi ?

Oui, sur d'autres fonds d'archives liés à la spécialité

Comment avez-vous connu le concours « À nous le patrimoine » ?

- Par la Fondation du patrimoine *DRAC*
- Par la municipalité de votre commune
- Par les réseaux sociaux (précisez)
- Par la presse (précisez)
- Par un partenaire du concours (précisez)
- Autre (précisez)

Aviez-vous des commentaires ou des remarques concernant ce concours ?

Description du bien :

Nous avons décidé de travailler avec les archives de Reims. Les Archives départementales conservent la mémoire du département de la Marne et de ses habitants. Deux bâtiments (l'un à Châlons-en-Champagne et l'autre à Reims) abritent un fonds documentaire près de 34 kilomètres linéaires d'archives, datant du 10^e siècle à nos jours : chartes et registres paroissiaux ou d'état civil, dossiers administratifs et de procédures judiciaires, minutes notariales mais aussi fonds privés, documents figurés (estampes, affiches, cartes postales, photographies...), ouvrages et périodiques locaux, et bien d'autres documents encore à découvrir ou à redécouvrir.

Les Archives de la Marne collectent, classent, conservent et communiquent au public ces documents d'une grande variété d'origines, de supports ou d'époques, et qui constituent le reflet de la vie politique, économique, sociale et culturelle du territoire. Créées par la loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796) pour conserver au chef-lieu du département toutes les archives des institutions de l'Ancien Régime supprimées en 1790, ainsi que celles des administrations nouvellement créées, les Archives départementales ont été placées sous l'autorité du Président du Conseil général le 1^{er} janvier 1986.

Les collections sont conservées dans deux centres, l'un à Châlons-en-Champagne, l'autre à Reims.

Définition des archives

« Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité » (Code du patrimoine, art. L. 211-1).

Nous allons travailler avec le fonds d'archives privés : Les galeries rémoises



Histoire :

Grand magasin créé par les familles Bureau, Bataille et Lorin, à l'origine magasin de tissus qui changea plusieurs fois de nom : "Deux Pommes d'or", "La maison des nouveautés", "Les grands magasins des Galeries rémoises", "Galeries rémoises" ; en 1923, la raison sociale de l'entreprise devint société "Lorin, Tricot et Cie".

Sous l'enseigne du Printemps en 1989 le magasin sera fermé le 16 octobre 2003

